

CHANTILLY MAGAZINE

#155

septembre-octobre 2022

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

WWW.VILLE-CHANTILLY.FR

CHANTILLY VILLE MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

P. 2 / Vie locale

Alec Head : la légende

P. 6 / Urbanisme

La ville toujours très attentive !

P. 7 / Culture

Les Talents de Chantilly deviennent
Chantilly Talent Jam Sessions !

P. 8 & 9 / Transition énergétique

La ville de Chantilly met en place
un plan de sobriété énergétique en 2022

P. 10 / Démocratie participative

Budget participatif 2^{ème} édition : direction
la Résidence Gare des Courses

P. 12 à 14 / Social-Solidarité

La santé des Cantiliens : une
préoccupation majeure

rentrée scolaire

une nouvelle aventure commence !

P. 4 et 5

NOUS
CONTACTER**Accueil Mairie**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi matin de 8h30 à 12h.
11 avenue du Maréchal Joffre
Tél. 03 44 62 42 00

Permanences du Maire

Madame le Maire reçoit chaque samedi matin sans rendez-vous à la mairie de 9h30 à 10h30 ou sur rendez-vous en appelant son secrétariat au 03 44 62 42 11.
Mail : maire@ville-chantilly.fr

**Permanences Finances
Florence Woerth
Maire-Adjoint**

Sur rendez-vous le samedi matin.
Mail : f.woerth@ville-chantilly.fr

**Permanences Urbanisme
Frédéric Servelle
Maire-Adjoint**

Sur rendez-vous le samedi matin.
Tél. : 03 44 62 70 50/54
Mail : urbanisme@ville-chantilly.fr

**Permanences Logement
Claude Van Lierde
Conseiller municipal délégué**

Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h30.
Tél. : 03 44 62 42 23
Mail : logement@ville-chantilly.fr

Services techniques

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
8 rue Emile Le Prat
Tél. 03 44 62 53 80

Facebook

@villedechantillyofficiel

Instagram

#villedechantilly

Site internet

www.ville-chantilly.fr

Permanences du Député

Eric Woerth
Tél. : 03 44 55 13 13
eric.woerth@orange.fr



Hommage

Alec Head : La Légende

En juin dernier, le plus grand homme des courses françaises de notre XX^e siècle nous a quittés à 97 ans.

Un véritable homme-orchestre tour à tour jockey avec plus de 160 victoires en plat et en obstacles (entre autres la Grande Course de Haies d'Auteuil en 1946), entraîneur, propriétaire et éleveur. A la suite d'une grave chute, son épouse Guislaine exige qu'il cesse de monter en course. Il s'installe donc entraîneur et connaît tout de suite le succès avec l'arrivée de Pierre Wertheimer en 1949 puis reçoit les Aga Khan en 1952. Comme entraîneur il aura tout gagné : 5 Poules d'Essai des Pouliches, 4 Poules d'Essai des Poulains, 3 Jockey-Club, 2 Diane, 4 Arc de Triomphe, 1 Grand Prix de Paris et en Grande-Bretagne : les 1000 Guinées, les 2000 Guinées, le Derby, les King George, 2 Queen Elisabeth Stakes, 2 Coronation, 1 Gold Cup.

En tant que propriétaire il a connu d'innombrables succès d'une part pour son épouse Guislaine puis avec l'écurie Aland (contraction des noms des deux associés : Alec Head et Roland de Chambure).

Mais le plus impressionnant est probablement sa réussite à l'élevage où cet homme, avec un œil extraordinaire, a donné une nouvelle impulsion à l'élevage français. En 1958 il achète le haras du Quesnay en ruines, son père disant "notre fils nous a ruinés", en constatant l'état des lieux.

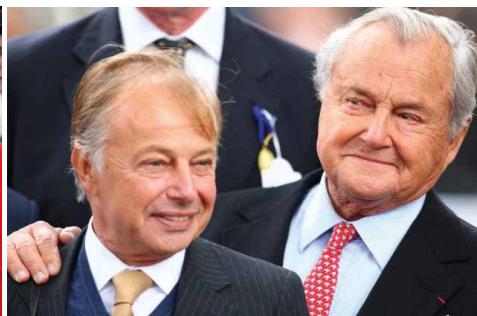
Dès les années 1960 commencent des achats de yearlings et de juments aux Etats-Unis, les plus connus étant Riverman, Targowice, Lyphard, tous devenus, après de grandes carrières de courses, des étalons marquants, et bien sûr Ivanjica. Mais la plus grande réussite du haras sera probablement la victoire de Three Troikas dans l'Arc de Triomphe 1979, entraîné par sa fille Criquette et monté par son fils Freddy. Mais comment oublier les succès d'Anabaa, condamné par les vétérinaires (victime de la maladie de chien), donné par son propriétaire à Alec pour lui sauver la vie, laissé grandir dans un pré et devenu un grand gagnant sur le sprint puis un étalon de renom.



Alec et son cheval Béring



Alec en compagnie de Guislaine, son épouse et de Christiane dite "Criquette", sa fille



Alec accompagné de Freddy, son fils

Son dernier joyau sera Trêve, élevée au Quesnay, gagnante du Diane puis double gagnante de l'Arc de Triomphe. Toutes les personnes présentes se rappellent les yeux pleins de larmes d'Alec Head après sa première victoire dans l'Arc.



Chantilly Mag : Hôtel de Ville, 11 avenue du Maréchal Joffre, 60500 Chantilly - Tél. 03 44 62 42 00 - Fax. 03 44 62 42 59
Site : www.ville-chantilly.fr - Facebook : villedechantillyofficiel - Directeur de la publication : François Kern - Rédaction : Frédérique Tricot - Maquette magazine et photos : Service communication - Photo "Le mot du Maire" : ©CCAC - Photo de couverture : ©Nicole Vacher - Tirage : 8 000 exemplaires - Imprimeur : E. Grille (papier 100% recyclé, encre végétale) - Distribution : Société ADREXO, Villers sous Saint-Leu
Le journal municipal est consultable sur le site internet de la ville : www.ville-chantilly.fr

!! *Nous avons d'ores et déjà commencé le test de l'extinction de l'éclairage public de 1h à 5h. Ceci nous permettra d'économiser 30% sur les factures d'électricité d'éclairage public.* !!



Une rentrée très animée !

Comme chaque année, après une période estivale active, l'effervescence du mois de septembre est perceptible à Chantilly mais cette rentrée est peu ordinaire.

S'agissant de la période estivale, je tiens particulièrement à remercier les animateurs et animatrices qui ont accueillis tous nos jeunes pendant l'été, au centre aéré et à l'été jeunes, grâce à eux ils ont vécu des vacances joyeuses !

Par ailleurs, la période de vacances aura été l'occasion de mettre en œuvre ou de terminer les travaux prévus au budget 2022. La piste cyclable et les trottoirs sont en cours rue Victor Hugo, depuis la fin du programme immobilier de Nexity. Bienvenue aux nouveaux habitants !

Les travaux de la rénovation du parking de la Canardière ont repris après de nombreux problèmes techniques. Les changements de chaudières à l'école et au gymnase du Bois Saint-Denis ainsi qu'à la mairie, le remplacement des menuiseries du Centre culturel sont terminés.

Du côté de la culture et de l'animation de notre ville, les moments ont été nombreux, le théâtre du Potager des princes nous a enchantés et l'Été des arts a rencontré un franc succès.

Je tiens à remercier le président de l'Office de tourisme, Frédéric Nancel, pour ce magnifique spectacle de mapping au château, dans le cadre des 200 ans de la naissance du Duc d'Aumale. 20 000 personnes ont pu profiter de ce son et lumières majestueux ! Comme vous le constatez l'équipe municipale est au travail et nos grands projets sont en cours. Ainsi les travaux de rénovation du parking P2 à la gare devraient commencer d'ici la fin de l'année sous maîtrise d'ouvrage d'Effia. Le dossier de permis de construire et de rénovation des vestiaires du stade des Bourgognes est à l'instruction au ministère.

Il n'y a pas de fatalité et malgré les difficultés nous travaillons d'arrachepied pour maintenir nos services publics, pour continuer à investir tous en maîtrisant notre budget.

S'agissant de la rentrée, entre le Forum des associations, pendant lequel la mobilisation des bénévoles était au rendez-vous, la rentrée scolaire qui mobilise enseignants, parents et enfants, et la reprise des manifestations au sein de la ville, nous avons de quoi nous occuper.

Cette rentrée est marquée par une fermeture de classe à l'école

maternelle Lefébure et donc par le regroupement des écoles maternelles Lefébure et Coq Chantant. Les enfants sont accueillis à l'école Lefébure dans de bonnes conditions. Nous pourrions ainsi commencer la rénovation complète de l'école maternelle du Coq Chantant prévue en 2023. Les enfants de la grande section ont fait leur rentrée dans les locaux de l'école élémentaire. Ils seront déjà familiarisés aux locaux pour leur rentrée en CP !

Je souligne pour cette rentrée la création de la section internationale au collège des Bourgognes. C'est grâce à un travail en collaboration avec l'école Paul Cézanne et les services de l'Éducation nationale que cette section a pu voir le jour. Notre programme autour de l'anglais porte ses fruits puisque sur les 28 élèves de 6^{ème} 14 sont cantiliens, et sur les 19 en 5^{ème} 8 sont cantiliens. C'est un formidable succès et je remercie les enseignants de nos écoles pour leur investissement auprès des élèves. Nous poursuivons ce programme auprès de nos jeunes élèves.

Le programme des Journées du patrimoine a été l'occasion de magnifier tous les sites de Chantilly ! Une exposition magnifique au musée de la Dentelle enchante petits et grands, je vous invite à aller admirer les costumes de danse de Patrick Muru jusqu'au mois de mars 2023.

Je vous souhaite une belle rentrée et je l'espère moins morose que l'actualité nationale et internationale que nous ne pouvons écarter. C'est pourquoi, dans ce numéro, nous reprenons toutes les actions menées dans la cadre de notre contribution à la sobriété énergétique. Nous avons d'ores et déjà commencé le test de l'extinction de l'éclairage public de 1h à 5h. Ceci nous permettra d'économiser 30 % sur les factures d'électricité d'éclairage public. J'aurai l'occasion de vous en parler lors de ma réunion publique le 6 octobre prochain.

Enfin la santé des Cantiliens me préoccupe. Je sais notamment que beaucoup d'entre vous s'inquiètent du manque de médecin. Et même si les chiffres pour Chantilly montrent que nous ne sommes pas en désert médical, nous travaillons à maintenir l'offre médicale sur Chantilly. Vous trouverez tous les détails dans ce numéro.

Bonne rentrée à tous !

Isabelle Wojtowicz
Maire de Chantilly



Florence Brunet
Maire-Adjoint chargée du Scolaire et de la Petite Enfance

Rentrée scolaire : une nouvelle aventure commence !

C'est sous un beau soleil de septembre que les élèves Cantiliens ont effectué leur rentrée scolaire depuis le 1^{er} septembre dernier. L'heure de la rentrée a sonné, elle invite petits et grands à une nouvelle année, pleine de découvertes et d'apprentissages, de rencontres, de loisirs et de projets partagés. Les 1008 élèves qui ont repris le chemin de l'école, ainsi que leurs parents, vivent à chaque rentrée scolaire un événement particulièrement important qui apporte un certain nombre de changements. Ce 1^{er} septembre a été un jour heureux pour nos écoliers !



3 maternelles
3 élémentaires
1 école privée
347 enfants en maternelle
661 en élémentaire

Comment se passe une journée type pour un jeune cantilien ?

L'accueil périscolaire. A destination des élèves des écoles maternelles et élémentaires, les enfants sont pris en charge avant et après l'école de 7h à 8h30 le matin et de 16h30 à 19h30 le soir. Cela représente 240 enfants par jour.

La restauration scolaire. Chaque année 90 000 repas sont servis aux jeunes cantiliens dès l'âge de 3 ans. La commission menu se réunit chaque trimestre avec les parents élus et veille à la qualité et à la diversité des repas. Produits bios, circuits courts, menus végétariens, pratiques éco-responsables sont constamment optimisés. Les menus sont disponibles chaque semaine sur le Portail famille.

Le centre de loisirs du mercredi pour les enfants de 3 à 12 ans : à proximité du parc Watermaël-Boitsfort il accueille les enfants à la demi-journée ou en journée complète. Ils sont encadrés par les animateurs de la ville et répartis par tranche d'âge afin de leur proposer des activités adaptées. Le centre accueille 80 enfants en moyenne chaque mercredi.

Les Ateliers Jeunes Cantiliens (AJC) : ils sont gratuits, destinés aux enfants des écoles élémentaires de Chantilly. Anglais, arts plastiques, Krav-Maga, pétanque, danse avec l'AMC, découverte des ânes. Les cycles sont de 8 semaines et sont proposés via le Portail famille.

Les études surveillées : de 17 h à 18h, dans chaque école élémentaire, sous la surveillance d'un enseignant, les enfants peuvent faire leurs devoirs.

L'association AGORA, aide aux devoirs : les enfants sont pris en charge individuellement par les bénévoles. Permanences de 16h45 à 19h salle Claude Rollet le lundi, mardi, jeudi et vendredi (sauf vacances scolaires), à l'école du Bois Saint-Denis le lundi.

Contact : 03 44 26 38 61

Le Portail Famille est l'interface du service scolaire et des familles. Il apporte les informations utiles et permet aussi d'inscrire son enfant en quelques clics sans avoir à se déplacer : inscription à la restauration scolaire, au périscolaire, aux AJC, à l'étude, à l'accueil des vacances et des mercredis. Il permet également le paiement en ligne des factures et au service scolaire de communiquer rapidement et efficacement en direct avec les familles.

Ce service offert aux parents est un véritable succès avec aujourd'hui environ 400 familles qui gèrent toutes leurs démarches via le portail.

Le service scolaire

Il vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ; le lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h et 2 samedis par mois de 9h à 12h

Tél. 03 44 62 42 65 ou 03 44 62 42 40

Mail : scolaire1@ville-chantilly.fr

Florence Brunet, Maire-adjoint chargée des Affaires Scolaires
Florence Thiéfine, Responsable du service

École Paul Cézanne à l'heure anglaise

En 2018, la ville de Chantilly a souhaité développer l'apprentissage des langues et notamment de l'anglais pour tous les enfants du primaire. L'équipe enseignante de l'école Paul Cézanne s'est emparée immédiatement de ce projet. En proposant aux élèves 3h30 d'activité en anglais, en apprentissage de la langue mais aussi en immersion lors des cours éducation physique et sportive, d'arts plastiques, de jeux voire de mathématiques. L'objectif est de développer chez les enfants une pratique spontanée et naturelle de l'anglais au sein de l'école.

C'est grâce au travail collectif qu'est mené ce projet anglais. Un deuxième enseignant prépare une certification pour enseigner les matières en anglais, toute l'équipe s'est formée et utilise la méthode de Cambridge financée par la ville, une bibliothèque anglophone a été créée, du matériel pédagogique a été acquis chaque année, un assistant américain intervient entre octobre et avril dans chaque classe, un intervenant de la ville intervient à l'école maternelle et en élémentaire. Les parents sont aussi impliqués dans le projet.

Le dispositif anglais de l'école Paul Cézanne, sa continuité avec les sections internationales du collège des Bourgognes et du lycée Jean Rostand sont uniques en Picardie. La ville de Chantilly est par son histoire ouverte à la rencontre des cultures, à la diversité des communautés. Donner à nos enfants une aisance linguistique c'est leur ouvrir le monde de demain.

Chantilly... so british !

Une communauté anglophone, une association de parents, des sections internationales au collège et au lycée, les ingrédients sont présents pour donner envie à la mairie de mettre en place un apprentissage de l'anglais de la petite enfance au CM2.

L'APARC (association des parents anglophones de Chantilly) propose aux enfants de langue maternelle anglaise un cursus 100% anglophone qui leur permet de maintenir en lecture et en écriture un niveau comparable aux enfants scolarisés dans des pays de langue anglaise.

Le partenariat avec ces établissements a participé à l'ouverture de sections internationales britanniques gérées par l'Education Nationale, en 2007 au lycée et cette année au collège.

En 2013, APARC School s'est tournée vers les enfants non-anglophone avec son cursus English Extra. L'accent est mis sur la pratique de l'oral et la participation afin de leur donner de l'aisance dans leur relation avec les jeunes anglophones et un atout pour leurs études.

A la crèche des Frimousses, les enfants s'initient à la langue de Shakespeare autour de comptines et de jeux.

Un samedi par mois, lors de l'atelier "Nos Enfants Parlent Anglais" organisé par la mairie, les enfants effectuent des travaux manuels ou visitent des lieux de Chantilly : on parle anglais, on cuisine en anglais et on progresse en anglais !

Dans toutes les écoles, soutenus et accompagnés par leurs enseignants, les élèves de CM1-CM2 se préparent à leur premier examen, le Cambridge Assessment. Cette année, ce sont 121 enfants qui recevront leur diplôme le 7 octobre. Le matériel pédagogique et le coût du diplôme est offert par la mairie.

Rencontre avec Valérie Quéric, Principale du Collège des Bourgognes

Valérie Quéric, vous êtes la Principale du collège des Bourgognes, quel premier bilan pouvez-vous faire pour votre 5^{ème} rentrée ?

La rentrée s'est très bien déroulée, nous accueillons 585 élèves soit l'effectif le plus important depuis six

ans. L'équipe éducative est au complet depuis le premier jour avec 12 nouveaux enseignants. Il en est de même pour les personnels du département qui assurent les tâches techniques, l'entretien, la restauration. Sur le plan pédagogique deux nouveautés importantes, l'ouverture d'une section internationale Britannique ainsi que la mise en place d'un dispositif Ulis.

Cette section internationale était espérée depuis longtemps par le collège, les familles, la Mairie de Chantilly, elle est l'une des 3 premières ouvertes au sein de l'Académie. Comment s'organise-t-elle au sein du collège ?

Nous avons ouvert cette année sur les niveaux 6^{ème} avec 28 élèves et 5^{ème} avec 19 élèves. Ils sont répartis dans les classes (2 en 6^{ème}, 3 en 5^{ème}). Ils auront 8 heures d'anglais, 4 d'apprentissage de la langue anglaise et 4 de découverte de la culture anglaise. Cet enseignement est dispensé par une professeure certifiée. La majorité des élèves sont du secteur et ont été sélectionnés sur leur motivation, leur capacité de travail. Beaucoup d'entre eux ont bénéficié des dispositifs mis en place par la mairie de Chantilly dans les écoles. Avec la section internationale du lycée et la communauté anglophone présente sur le secteur il y a vraiment du sens à créer cette section.

L'autre nouveauté est la création d'une Unité localisée pour l'inclusion scolaire plus communément appelée Ulis. Le collège accueille 10 enfants en situation de handicap, comment cela s'organise-t-il ?

Nous accueillons des élèves qui ont des déficiences cognitives. Ils sont dans les classes selon leur âge et sont pris en charge sur certains temps par un coordinateur Ulis pour travailler sur les matières fondamentales. Le mot à retenir c'est inclusion. Ils doivent être avec les autres élèves, apprendre en fonction de leurs capacités, partager les activités communes et développer les compétences sociales qui leur permettront de construire un projet professionnel.

L'ouverture de ce dispositif à Chantilly va permettre de compléter le maillage de l'Oise. Il est important que chaque enfant, quel que soit son trouble ou son handicap puisse être scolarisé et faire un parcours scolaire. Le collège centralise la gestion des 17 AESH de son secteur, ces accompagnants des élèves en situation de handicap viennent en soutien des élèves dans leur classe en primaire. Cela ne va bien sûr pas assez vite, notamment pour les élèves ayant des troubles autistiques mais des efforts importants ont été faits depuis la loi de 2005 sur l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Des projets pour cette année ?

La crise sanitaire pèse moins cette année, cela nous permettra de faire une journée porte ouverte. Le collège a besoin de se montrer pour faire connaître la richesse de ses parcours, de ses clubs. Nous allons nous rapprocher de la ville de Chantilly pour travailler sur l'accueil des stagiaires de 3^{ème}, pour valoriser l'action de nos éco-délégués mais aussi pour mieux accompagner les jeunes présentant des difficultés de comportement.

Merci Madame Quéric, bonne année scolaire à tous les élèves et à toute la communauté éducative engagée pour leur bien-être et leur réussite.





Frédéric Servelle
Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement

Urbanisme : la ville toujours très attentive !

Chantilly Mag fait régulièrement le point sur les sujets d'urbanisme (évolution des projets immobiliers, bulletin n°151) et d'environnement (transition écologique amorcée par la ville, bulletin n°152) : aujourd'hui, nous vous proposons une chronique très concrète sur vos droits lorsque votre environnement évolue et sur la politique menée sur le terrain en matière d'urbanisme par la ville (pouvoirs de police...).

Des travaux se font à proximité de chez vous, quels sont vos droits ?

Le droit de construire est le pendant du droit de la propriété. Cependant, celui-ci est encadré.

Vous pouvez, à certaines conditions (intérêt à agir, délais de recours) vous opposer à l'autorisation d'urbanisme délivrée en intentant un recours gracieux auprès du Maire/du Préfet ou un recours contentieux devant le juge administratif.

Avant cela, il vous faut :

- consultez le dossier en mairie : vous pouvez venir consulter en mairie le dossier de permis de construire ou de déclaration préalable. Ceci vous permettra de voir en détails le projet, de vérifier que le début de construction respecte bien l'autorisation qui a été délivrée.
- surveillez l'affichage : si la construction a nécessité la délivrance d'une autorisation d'urbanisme, cette autorisation doit être affichée selon des modalités définies par le code de l'urbanisme et être visible depuis la voie publique.

Attention : le délai de recours de recours contre une décision de permis de construire court à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage régulier. Passé ce délai de deux mois, vous n'avez plus la possibilité d'intenter un recours.

Le Maire et son Adjoint se prononcent au titre du code de l'urbanisme, ils répondent à la demande formulée dans ce seul cadre et agissent dans le cadre de leur compétence conformément aux règles d'urbanisme.

L'autorisation d'urbanisme ne contrôle pas toutes les règles et ne vérifie pas notamment le respect des dispositions du code civil (ni les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage, ni les obligations contractuelles qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter). L'autorisation est toujours délivrée sous réserve du "droit des tiers". Les conflits et litiges s'y référant relèvent de la compétence du juge civil.

L'autorisation d'urbanisme ne vérifie pas non plus le respect des dispositions du règlement sanitaire départemental et elle ne vaut pas non plus autorisation d'enseigne. Les règles issues du code de l'environnement, au titre de la publicité, ne sont pas contrôlées lors de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme. Cette législation s'applique indépendamment de celle de l'urbanisme.



La Police de l'Urbanisme

La Ville reste très attentive à ces questions : la Police de l'Urbanisme permet de mettre en avant les règles à respecter dans l'idée de préserver notre environnement. Elle a vocation à permettre à la Ville d'agir sur les secteurs de Chantilly qui se transforment et sur lesquels elle souhaite maîtriser le foncier pour éviter une trop forte densification.

Pour contrôler ces transformations, au-delà des outils dont elle dispose comme le PLU, la Ville a renforcé le travail d'ilotage sur le terrain pour identifier les éventuels désagréments constatés par la Police Municipale (travaux non autorisés, absence d'affichage, désagréments de type insalubrité, bruit, odeurs...).

Les sujets sont ensuite partagés régulièrement dans un comité afin d'acter, quand cela est nécessaire, diverses mesures pour contraindre à régulariser et établir un suivi des dossiers.

Le pouvoir d'Officier de Police Judiciaire du Maire et du Maire Adjoint sont ainsi réaffirmés et la Ville a renforcé le lien avec le substitut du Procureur (à qui la Ville remonte quelques dossiers chaque année).

Ce comité permet également de travailler à anticiper les évolutions (droit de préemption de la Ville...) notamment sur les commerces (pour éviter des boutiques fermées...).

Dans son prochain numéro, Chantilly Mag fera le point sur un projet environnemental au cœur de Chantilly : le projet JADEN.



Caroline Godard
Maire-Adjoint chargée de la Culture



Emma Peters, photo ©Gérard Lorenzi



Toby Nipps-Gros, photo ©Xavier Chrétien



AMC, photo ©Gérard Lorenzi

Les Talents de Chantilly deviennent Chantilly Talent Jam Sessions !

Depuis 2015, nous avons mis en avant pas moins d'une centaine de jeunes artistes en devenir, dans les domaines variés de la musique, du chant, de la danse et du théâtre. Nous avons choisi d'accompagner artistiquement tous ces jeunes, d'abord de 12 à 18 ans, puis plus largement jusqu'à 25 ans pour leur offrir une mise en lumière particulière sur une scène étonnante, le Dôme des Grandes Ecuries. Un jury de grande qualité a pu se rendre compte de leur talent et leur décerner divers prix pour les encourager. Des artistes professionnels ont accepté de les suivre et de les conseiller : le contre-Ténor Fabrice di Falco notamment, parrain de l'évènement, créateur du concours des Voix d'Outre-Mer.

Initialement inspiré des Talent Show organisés dans les lycées anglophones et parfois français à l'étranger, ce programme a fédéré toute une équipe autour de cette soirée pour en faire un

point d'orgue de l'année artistique des jeunes à Chantilly : toutes les structures culturelles y ont été convoquées, conservatoires, lycées, collèges, écoles de danse, professeurs, musiciens individuels de la région lors d'auditions passionnantes mettant en valeur les futurs artistes de notre région.

C'est ainsi que la jeune Emma Peters, maintenant bien connue des jeunes Français, a fait ses premiers pas en gagnante de la saison 1 en 2015, que le groupe Damas de Senlis a également brillé en 2017 et enregistré par la suite son premier EP, que les jeunes batteurs Toby Nipps-Gros et Elise Richet respectivement en 2016 et 2017 ont enthousiasmé le jury, mais aussi d'autres candidats au concours des talents comme Maxime Morel le danseur automate, le groupe Tous en scène du collège des Bourgognes, l'école de musique Le Ménestrel, AMC...

Les années 2020 et 2021 malheureusement ont stoppé cette belle progression et ont donné l'occasion de réfléchir à une nouvelle mouture de l'évènement.

L'idée a germé de programmer des rendez-vous réguliers avec des jeunes talents pour les accompagner et les accueillir, toujours soutenus par des professionnels du spectacle, du son, de l'audio-visuel : ce lieu sera l'actuelle salle Molière du Centre culturel qui offre une jauge de 80 spectateurs, revisitée pour l'occasion dans son aménagement et sa conception. Cependant, transformée soit en studio de musique, soit en salle de concert type "Caveau de la Huchette Cantilien" et scène de Jam Sessions, nous pourrons lui donner un nom et imaginer une programmation annuelle. "L'autre scène" accueillera les jeunes artistes émergents régulièrement seuls ou parfois en première partie d'un artiste plus confirmé.

L'évènement Contretemps Live que vous avez pu suivre en juillet avec le car-régie de 1965 a entériné cette nouvelle direction, plus souple, plus moderne dans la conception, et plus utile aussi pour la progression de nos jeunes talents ! Mastering, diffusion numérique, crosspostage, concert live et outdoor studio sont des termes que nos candidats-lauréats sauront maîtriser sans peine ! Ces derniers seront recrutés sur présentation audios et vidéos avant d'être évalués en live par le jury. Certains seront retenus pour des maquettes qui leur serviront d'auto-promotion auprès de professionnels.

Enfin, nous n'oublions pas les jeunes artistes danseurs et comédiens qui pourront aussi bénéficier de sessions spéciales et enregistrer des cv-vidéos, présentation et extraits de leur travail. Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un programme complet pour tous.

Vous pouvez adresser vos productions à Caroline Godard, c.godard@ville-chantilly.fr

Les principales réalisations de la ville sur ses bâtiments depuis 2008

Remplacement des chaudières : pour 93 000 € celles de l'école Lefébure et du restaurant scolaire Coq Chantant, de l'ancienne poste, de la salle Saint-Jean, de la cantine du Bois Saint-Denis, de la chaufferie du gymnase du Bois Saint-Denis, de l'ancienne mairie, puis du Ménéstrel (71 000 €), école élémentaire du Paul Cézanne (100 000 €), bibliothèque, médiathèque et Centre culturel (120 000 €), gymnase Bois Saint-Denis, Salle Alençon, élémentaire du Bois Saint-Denis, nouvelles chaudières à condensation pour le Ménéstrel et le Centre de loisirs.

Sous régulation thermique 2005 réhabilitation et isolation complète de la Halle des Bourgognes pour 1 655 000 €, de l'ancienne poste rue du connétable pour 130 000 €.

Sous régulation thermique 2012 : extension de la maternelle du Bois Saint-Denis pour 1 290 000 €, réhabilitation du pavillon Egler pour 170 000 €, rénovation énergétique du bâtiment des logements du Coq Chantant (190 000 €), aménagement du pôle médical (150 000 €), aménagement des vestiaires des Services Techniques (137 000 €), aménagement des logements du 73 rue du connétable en bureaux (120 000 €), aménagement du premier étage pavillon Egler (200 000 €), extension du restaurant des Tilleuls (235 000 €). La régulation thermique est faite dans les écoles et gymnases ainsi que le remplacement des menuiseries des logements du Coq Chantant (83 000 €) et du Centre culturel (130 000 €).

Les prévisions 2022/2023

Réhabilitation des vestiaires du stade : deux chaudières changées, menuiseries et double vitrage, porte et fenêtres pour 70 000 €.

Maternelle du Coq Chantant : changement de toutes les menuiseries et pose de double vitrage.

L'éclairage public passe en LED :

- Parking de Manse et du Réservoir (solaire), passage piétons, avenue de Verdun, avenue Joffre et rue de Paris (49 000 €), éclairage sportif du stade des Bourgognes (317 000 €).

- Rue Guillemillot, rue de la Nonette, boulevard de la Libération, rue des Potagers et de la Faisanderie, allée de l'Europe, rue Victor Hugo, rue Blanche, route de Senlis, rue des Aubépines et de la Colline, avenue du Général Leclerc (en cours).

Exemple de la rue Guillemillot

Coût de l'opération = 544 204 € dont 392 571 € de travaux de réaménagement ; travaux d'enfouissement des réseaux = 151 633 € ; subvention du Conseil départemental de l'Oise = 103 860 € ; éclairage réduit à 10% la nuit.

→ **Avant** : consommation annuelle de 23 points lumineux de 250W chacun pour 15 992 kWh

→ **Après** : consommation de 1 962 kWh des 16 points lumineux de 41W chacun

Véhicules électriques utilisés par les collaborateurs de la ville

- Police municipale : en 2022 achat d'une SKODA
 - Services techniques : en 2010 achat d'un goupil électrique (23 500 €), en 2020 achat d'un goupil et d'un véhicule Renault (51 000 €), en 2021 achat d'un utilitaire électrique (72 000 €).

Les autres mesures de réduction de la consommation mises en place

- **Installation de la télégestion** rue Guillemillot (+detection) et avenue du Général Leclerc.

- Coupures et abaissements de nuit :

. Abaissement point par point avec un maximum de 30% : avenue de la Libération, rue des Fontaines, rue Blanche, rue du Bois Saint-Denis, rue Victor Hugo, avenue Marie Amélie.

. Coupure de nuit : parc Watermaël-Boitsfort, cour de la Mairie, parking des Vans, de Manse et Guillemillot, cour du Centre culturel, hémicycle du duc d'Aumale et arrière de la Halle des Bourgognes.

D'autres mesures seront nécessaires en 2022-2023

Des mesures d'ajustement qui permettent de réduire à court terme les consommations d'électricité et de gaz.

Coupures de nuit : en concertation avec les habitants et après étude de faisabilité, des coupures de nuit sont testées dans les quartiers. Elles sont souvent réclamées car nous savons tous que l'économie générée est très substantielle. Beaucoup de villes sont en train de travailler sur ces extinctions de nuit, la ville a donc choisi d'avancer dès l'automne sur ce sujet. Les Cantiliens seront consultés sur l'opportunité de le faire, participeront aux périodes de test, et feront leurs commentaires.

Températures gérées : les températures seront adaptées pour les chaudières à gaz dans les écoles ou elle ne devra pas dépasser 19°C, dans les salles de sport pas au-dessus de 16°/14° sauf dans les vestiaires 20°C.

Rappel réglementaire : les systèmes de refroidissement ne doivent fonctionner que lorsque la température intérieure des locaux dépasse 26°C, ce qui permet de limiter les consommations liées aux systèmes de refroidissement. Est spécifié notamment que dans les locaux à usage d'habitation, d'enseignement, de bureaux ou recevant du public et dans tous autres locaux, les limites supérieures de température de chauffage sont fixées en moyenne à 19°C. Il est aussi précisé que les limites de températures moyennes de chauffage en période d'inoccupation pour les bâtiments sont de 16°C lorsque la durée d'inoccupation est égale ou supérieure à 24h et inférieure à 48h, 8°C au-delà.

Des mesures de plus long terme qui amélioreront tous les bâtiments publics :

Isolation, production de notre propre électricité par la pose de panneaux photovoltaïques, abandon progressif et à long terme des chaudières à gaz même de dernières générations. Nous regarderons aussi pour les travaux d'économies d'énergie, comment bénéficier du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) pour des poses de panneaux solaires ou des pompes à chaleur.

Nos partenaires

Le SE60. La ville adhère depuis 2018 au SE60 ses achats d'énergie. De plus, elle va bénéficier d'un état des lieux énergétique de son patrimoine public à l'automne 2022.

L'ADIL. Permanences Info Energie à Chantilly le 3^{ème} vendredi du mois de 14h à 17h, à la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, rue Guillemillot.



Claude Van Lierde
Conseiller municipal délégué à la Vie des quartiers

Budget participatif 2^{ème} édition : direction la Résidence Gare des Courses au quartier de Verdun !

La municipalité a lancé en 2021 son premier Budget Participatif. Son but, rassembler les habitants d'un même quartier afin d'échanger sur la vie quotidienne, pour que chacun puisse exprimer ses besoins, pour trouver ensemble des pistes d'améliorations, pour se projeter dans le futur de son quartier.

Beau défi, auquel les habitants du quartier des "Hauts de Chantilly" ont répondu avec enthousiasme, chaleur et détermination. Les sujets et projets ne manquaient pas !

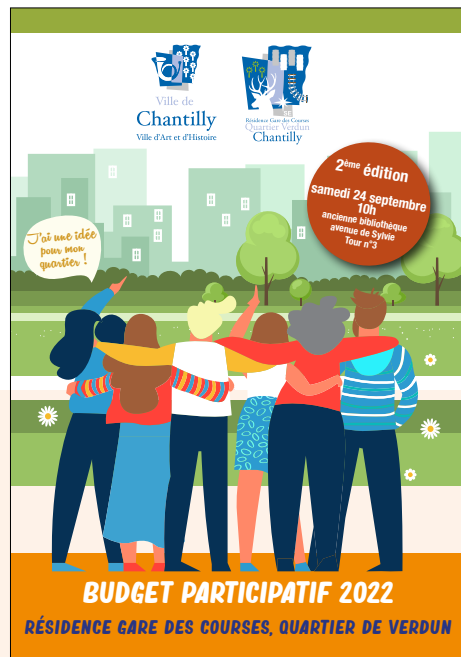
Aussi, comme pour le quartier des "Hauts de Chantilly", la ville va mettre à disposition des habitants de la Résidence Gare des Courses du quartier de Verdun, un budget de 30 000€ dont 10 000€ en fonctionnement et 20 000€ en investissement. Ce budget participatif, véritable outil pédagogique, permet aux habitants de proposer, choisir et réaliser des projets d'intérêt général pour leur quartier.

Ainsi, vous pourrez présenter et valoriser des projets qui répondent à vos besoins et à vos attentes.

Pour qui ? Toute personne habitant le quartier. Les projets sont émis à titre individuel dans la limite d'un projet par habitant. Les projets collectifs issus d'associations ou de groupes d'habitants sont possibles mais doivent être proposés par un référent unique.

Pour quels types de projets ? Un projet peut concerner tous les aspects de la vie mais il doit répondre à plusieurs critères pour être accepté, examiné et retenu. Il peut porter sur différents thématiques et doit : présenter un intérêt général et à visée collective, relever des compétences municipales, ne pas engendrer de coûts de fonctionnements importants, être techniquement et juridiquement réalisable, l'enveloppe allouée est de 30 000€ pour l'ensemble des projets.

Qui sélectionne les projets ? Un jury composé d'élus et d'habitants du quartier.



Quelques exemples de projets



Environnement, Cadre de vie



Mobilités



Jeunesse, Sport



Action sociale, Santé, Solidarité



Education, Enfance



Culture, Patrimoine, Numérique

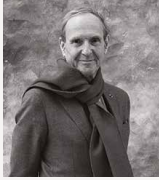
Environnement et cadre de vie	Plantation d'arbres fruitiers, hôtel à insectes, fontaine à boire dans l'espace public, siesterie, rucher pédagogique...
Mobilités	Arceaux pour garer les vélos, passage-piétons en 3D...
Jeunesse/Sport	Station de fitness en accès libre, jeux d'échecs et de dames...
Action sociale/Santé/Solidarité	Coin pique-nique, frigo solidaire, café mobile, espace de dons d'objets en libre-service...
Education/Enfance	Vélo-bus en ramassage scolaire, nouveaux jeux cour d'école...
Culture/Patrimoine/Numérique	Borne de recharge pour téléphone, cinéma en plein air, jeu de piste dans le quartier...

Comme pour la 1^{ère} édition du quartier des "Hauts de Chantilly", la ville a créé et imaginé un logo. Cette identité visuelle sert de signe de reconnaissance et vient créer un sentiment d'appartenance, rendre visible un projet, un groupe, un espace... Ce nouveau logo va permettre de développer un lien privilégié entre tous les habitants d'un même quartier. Pour ce numéro 2, nous remercions Céline, qui avait déjà réalisé le logo des "Hauts de Chantilly".





Caroline Godard
Maire-Adjoint chargée de la Culture



Général Jérôme Millet
Administrateur général du Domaine de
Chantilly de 2008 à 2019
Conseiller spécial du Chancelier
de 2019 à 2022

Issu de St Cyr, le général a fait une longue carrière dans l'armée de Terre dans l'Arme Blindée Cavalerie.

Après 3 ans de formation à l'école de guerre, il est durant 3 autres années professeur à l'école de guerre interarmées.

Puis, il sera nommé au Ministère de la Défense pendant 7 ans. Inspecteur de l'armée de terre en 2006, il devient conseiller du gouvernement pour la défense à la fin de sa carrière militaire.

L'Institut de France le nomme en juillet 2008 pour prendre le poste d'administrateur des 7500 ha du Domaine de Chantilly.

L'intervention du prince Karim Aga Khan en 2005 participe à la naissance de la Fondation pour la Sauvegarde du Domaine de Chantilly permettant une respiration bienvenue pour l'Institut qui va confier à la Fondation la gestion et l'animation du Château et des Grandes Ecuries.

Durant toutes ces années, la collaboration avec la ville a permis de nouer des relations étroites et de confiance avec le général Millet. Il fut à l'initiative des réunions mensuelles permettant un échange important entre les acteurs locaux notamment sur les grandes manifestations : concert de David Gilmour, le Tour de France en 2016, la coupe du monde de Paintball, les journées des plantes, le prix de l'Arc de Triomphe, l'organisation du G7 à Chantilly...

En 2019, pour assurer la pérennité du Domaine, leg du duc d'Aumale, le général Jérôme Millet a créé le comité "Ensemble sauvons la forêt" fédérant toutes les bonnes volontés pour sauver la forêt de Chantilly d'une mort programmée. Cette forêt qui a donné dix grumes de chênes qui vont être employées à la reconstruction de la flèche et de la charpente de Notre-Dame de Paris.

Sa présence régulière au monument aux morts lors des commémorations et particulièrement lors de la cérémonie en honneur des soldats morts au Mali, nous touche plus particulièrement.

L'année 2019 fut aussi une année mouvementée avec le départ du prince Aga Khan. Assisté de Fériel Fodil, administratrice adjointe, le tandem de choc a su maintenir le cap en reprenant la direction du site d'une main ferme et déterminée avec des résultats très convaincants.

En assumant ses fonctions avec enthousiasme, passion et fermeté, le général Millet a toujours su rechercher le compromis et l'équilibre. Il conserve la tâche de directeur du GIP pour l'hippodrome.

La ville de Chantilly le remercie chaleureusement pour son action et son engagement, et lui a remis en juin dernier la médaille de la ville.



Nicole Garnier
Conservateur général du patrimoine
chargée du musée Condé au château de
Chantilly

Arrivée au Domaine en 1992, Nicole Garnier a géré durant 30 ans les collections du musée Condé comme conservatrice générale, après avoir dirigé le musée national des Arts et Traditions Populaires à Paris. Archiviste-paléographe, Nicole Garnier est ancienne élève de l'Ecole Nationale des Chartes et de l'école du Louvre, et aussi ancienne pensionnaire de la Villa Médicis à Rome. On peut dire que Nicole Garnier a profondément marqué l'histoire du musée Condé et qu'elle a veillé sur l'extraordinaire patrimoine légué par le duc d'Aumale pendant toutes ces années. Elle a développé de magnifiques expositions temporaires aujourd'hui de portée internationale au cœur du Jeu de Paume (André le Nôtre & les jardins de Chantilly en 2013, Fra Angelico, Botticelli en 2014 etc...) Impulsant d'innombrables restaurations de tant de chefs d'œuvre, comme les portraits dessinés de Clouet, les tableaux de la galerie des batailles et de la galerie de peinture, le plafond d'Eugène Lami - son action déterminante a permis que le musée Condé reçoive l'appellation Musée de France en 2020. Nicole est par ailleurs chevalier de l'ordre de la Légion d'Honneur, officier de l'ordre National du Mérite et commandeur des Arts et Lettres.

Toujours disponible pour travailler avec la ville, Nicole a collaboré avec le service patrimoine à de nombreux projets ces dernières années.

Nous nous souviendrons longtemps du partenariat mis en œuvre en 2014 à l'occasion du centenaire du début de la Grande Guerre qui a abouti à la rédaction d'un très bel ouvrage consacré aux 187 cantiliens morts pour la France et dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts. Cette même année, André Pelle, son mari, a réalisé un passionnant documentaire sur l'histoire de la ville en 14-18.

Lors de la restauration de l'église Notre-Dame, Nicole Garnier nous a aussi éclairés de ses bons conseils pour la loge du duc d'Aumale et là encore ce fut une affaire de famille puisque André Pelle a réalisé le documentaire sur les trois ans de travaux de restauration de Notre-Dame.

Nicole est devenue une vraie chantillienne d'adoption, attentive aux événements culturels et patriotiques, adhérente à la médiathèque, et toujours présente aux cérémonies au monument aux morts et aux manifestations locales quand votre emploi du temps le permet. Merci Nicole d'avoir porté haut les couleurs de Chantilly dans les médias, participant à de nombreux reportages et émissions de télévision dont les plus célèbres sur le patrimoine.

Merci de nous avoir transmis votre amour et vos connaissances de manière érudite et extrêmement pédagogique !



Bénédicte de Cacqueray
Maire-Adjointe chargée des
Affaires Sociales et du Logement



Dominique Delahaigue
Conseillère municipale déléguée
à la Santé et au Handicap

La santé des Cantiliens : une préoccupation majeure

L'accès aux soins est, depuis quelques années, un des sujets de préoccupation prioritaire des français et de leurs élus. Malgré les nombreuses aides proposées à l'installation, la France manque toujours de médecins généralistes. Leur nombre a diminué de 8,4% entre 2007 et 2016, selon les chiffres publiés par le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM). La pénurie affecte aussi bien des territoires ruraux que des zones urbaines, alors que, parallèlement, l'on constate une hausse des besoins de soins induite par le vieillissement de la population.

Liée au non-remplacement d'une partie des départs à la retraite, cette chute "inexorable" et "préoccupante" devrait même se poursuivre jusqu'en 2025 et se traduire par "la perte d'un médecin généraliste sur quatre sur la période 2007-2025", estime l'Ordre.

Le numerus clausus institué en 1971, longtemps insuffisant explique en partie le phénomène, mais le manque de candidats est aussi dû aux aspirations des jeunes générations de médecins à exercer leur métier autrement. Notamment, en ne négligeant pas leur qualité de vie professionnelle et personnelle.

Plutôt âgée, cette profession tend à se féminiser avec les jeunes générations et depuis 2012, l'exercice libéral se raréfie ; les médecins sont de plus en plus nombreux à choisir un exercice mixte, combinant des activités libérales et salariées, ou le salariat exclusif, aussi bien pour les médecins généralistes que pour les médecins des autres spécialités.

Sous hypothèse de comportements et de législation constants, le modèle de projection montre :

- une stagnation des effectifs de médecins (généralistes et spécialistes) jusqu'en 2030, avant une hausse qui se traduirait par l'augmentation de l'exercice salarié, mode d'exercice à l'installation privilégié par les médecins nouvellement diplômés.
- une diminution de la densité médicale en France dans les prochaines années compte tenu de l'augmentation de la population, et de la hausse des besoins induite par le vieillissement de la population.

Pour faire face à cet enjeu crucial, le gouvernement s'est engagé depuis 2012 sur un Pacte territoire santé avec 10 engagements, dont faciliter l'installation de jeunes médecins dans les territoires fragiles. Le numerus clausus a été supprimé depuis 2021.

De nouvelles formes d'accès aux soins voient également le jour, pour pallier le manque de médecins généralistes.



La ville de Chantilly, consciente de cette raréfaction des médecins, travaille depuis plusieurs années sur ce sujet. Elle n'a pas attendu que la situation devienne critique et dès 2017, en collaboration avec les médecins de la ville, elle a souhaité aménager et mettre à disposition des locaux pour accueillir des médecins généralistes dans de bonnes conditions.

Ces deux dernières années, nous avons vécu une crise sanitaire sans précédent qui a fortement touché chacun de nos concitoyens. Elle a eu des répercussions importantes sur la vie professionnelle de nos médecins, infirmiers et pharmaciens qui se sont fortement impliqués, au côté de la mairie, dans la gestion et l'accompagnement de cette crise. L'ouverture d'un centre de vaccination COVID19 portée par la commune en est l'un des nombreux exemples.

La commune de Chantilly est depuis le 26 avril dernier identifiée dans une Zone d'Action Complémentaire (ZAC). Ce zonage de niveau 2, à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes de l'Aire Cantillienne et du territoire ARS, détermine les éléments relatifs à l'accompagnement et aux aides financières à l'installation des professionnels médecins. Ces aides sont régionales, départementales et nationales.

Chantilly, cependant, n'est pas un désert médical ! Loin de là, puisque nous avons actuellement 11 médecins généralistes installés à Chantilly, soit 1 pour 1000 habitants (1 pour 1830 habitants dans l'Oise et 1 pour 1659 en France métropolitaine, source CPAM 2020). Néanmoins, il nous faut tenir compte des besoins des patients qui augmentent et des futures retraites.

Le 30 juin dernier, une réunion d'échanges avec les médecins généralistes a été organisée pour comprendre leurs problèmes, connaître leur ressenti et tenter de trouver quelques solutions afin d'améliorer l'offre de service présente sur le territoire de Chantilly.

Par ailleurs, la ville travaille étroitement avec l'Agence Régionale de Santé, qu'elle a rencontrée en mars afin d'avoir des précisions et connaître les solutions proposées aux communes pour pallier le manque d'offre de soins dans l'Oise.

Une réflexion est menée sur le projet d'ouvrir un autre cabinet médical (quartier nord de la ville).

Des médecins retraités, comme préconisé dans le rapport de la Mission Flash sur les urgences et soins non programmés parue en juin 2022, ont

été contactés pour assurer une continuité des consultations, sur quelques jours par semaine.

Des prises de contact sont en cours dans les universités, en particulier, celles d'Amiens et de Paris, afin de promouvoir notre ville et favoriser l'installation de nouveaux médecins.

La mairie travaille également avec l'URPS, Union Régionale des Professionnels de Santé.

Aussi, toutes les communes rivalisent d'ingéniosité pour attirer des jeunes médecins. Le numérique clausus, heureusement supprimé l'année dernière, ne permet pas le renouvellement des médecins partant à la retraite avant 2030.

Une bonne nouvelle cependant, un médecin généraliste vient de s'installer à Chantilly pour se consacrer exclusivement à la santé des femmes.

D'autres solutions existent !

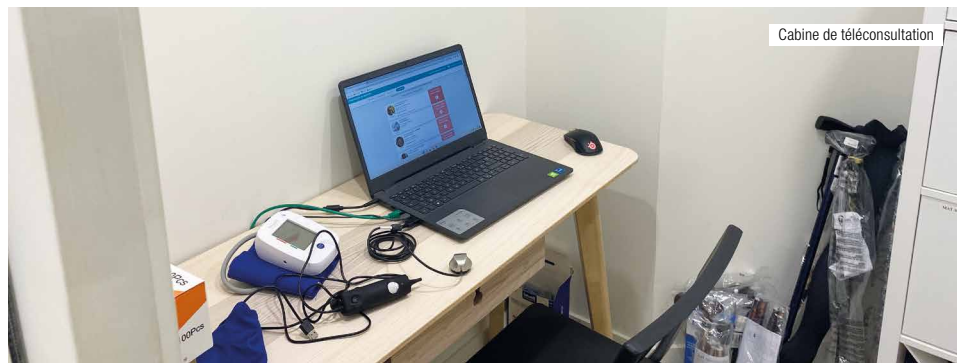
L'Accueil Non Programmé (ANP) de l'Hôpital des Jockeys de Chantilly vient compléter l'offre de soins de la médecine de ville.

Ce service réouvert depuis le 30 mai dernier, propose de prendre en charge, sans rendez-vous, les patients âgés de plus de trois ans, relevant de la médecine générale, traumatologie : plaie, entorse, fracture, etc.

L'ANP est réservé aux soins médicaux et chirurgicaux qui nécessitent une prise en charge rapide mais qui ne relèvent pas de l'urgence vitale pour laquelle le centre 15 reste le seul interlocuteur.

Pour optimiser la prise en charge, un professionnel de santé (médecin, pharmacien, infirmier...) peut, par appel téléphonique, adresser le patient au médecin de l'ANP.

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 19h - accueil téléphonique : 03 44 62 90 00



La téléconsultation médicale

Une possibilité proposée aux cantiliens, à développer !

La téléconsultation médicale permet d'orienter les patients qui ne sont pas en urgence vitale, à bon escient et dans le bon délai vers une prise en charge, présente et/ou distancielle, adaptée. Elle permet de réguler les demandes non-urgentes, (par exemple, le renouvellement d'une ordonnance) et de réorienter les patients, seulement, si besoin, vers les médecins en présentiel, en apportant écoute et expertise médicale. Elles ne remplaceront jamais un médecin traitant, mais peuvent cependant alléger les consultations des praticiens et réserver les rendez-vous pour les pathologies les plus lourdes.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Vous rapprocher de votre pharmacie qui vous offre ce service et saura vous guider.
- Interroger vos mutuelles et complémentaires santé : la téléconsultation peut être incluse dans votre contrat santé.
- Vous connecter sur une des nombreuses applications disponibles sur internet. Accessibles 24h/24 et 7 jours sur 7.

Cela permet à un grand nombre de patients de trouver une solution à leurs besoins de façon pertinente, sans aggraver la charge des médecins généralistes et hospitaliers.



■ Naissances

Eleonore PLUYM	3 juin
Léna JACQUEMIN DUQUESNE	7 juin
Léo GUIRAUT	11 juin
Philémon VERGER	11 juin
Martin FRADCOURT	18 juin
Gabriel MORKOS BERIO	24 juin
Rose ROSELLE	25 juin
Adam RUAULT	27 juin
Guirec SALINGUE	3 juil.
Roxane ANGLEYS	5 juil.
Faustine LOZAC'H de CORDOÛE-HECQUARD	13 juil.
Agathe GRANCHO ANTUNES	13 juil.
ZAGHDAOUI Ismael	20 juil.
Inès JANSSEN CREMALLE SA	26 juil.
Rose MARTEL	3 août
Tom LOMBARDIN	10 août
Ilyes ALOUACHE	17 août
Lyn ROMDHANI	21 août
Liam DECOSTA CHARRON	21 août
Sofia HOCINI	25 août
Louis FERRERA	29 août

■ Mariages

Sébastien GRENADOU et Laura LESOBRE	4 juin
Eric ROBERT et Jennifer MOUQUET	4 juin
Christophe GUY et Aurélie RAFA	4 juin
Boulbaba KOUASSA et Cécile TAN	4 juin
Vincent MOYON et Marina ROZHDESTVENSKAIA	4 juin
Romain PETIT et Pauline GAUTIER	11 juin
Yves SCHENDEL et Claudine DACHEUX	2 juil.
Arnaud TERJU et Corendine GIACALONE	12 juil.
Mathieu CARNEC et Maguelone BENOIT du REY	22 juil.
Sébastien BAGUET et Tinhi REIBEL	23 juil.
Brieuc GAILLY et Elisabeth JANSSENS de BISTHOVEN	23 juil.
Jean-Pierre BOULLET et Christiane SELLOS	6 août
Denis DELOEIL et Frédérique ROSA	18 août
Jean-Philippe VILATTE et Aurélie LAIGNÉ	20 août

■ Décès

Pascuala de las Mercedes ALVARADO veuve GUTIERREZ (84 ans)	1 juin
Marguerite MINGUEZ veuve CARBON (95 ans)	4 juin
Jean-Michel LETHORÉ (72 ans)	5 juin
Ginette BRUIET veuve PERROTTE (83 ans)	12 juin
Marie KOPF veuve BUCHIN (71 ans)	14 juin
Denise PRÉVOST veuve SÉNÈQUE (98 ans)	15 juin
Simonne URBAIN (86 ans)	22 juin
Marcelle LECESTRE veuve MARCEL (95 ans)	1 juil.
Lucien GANTARSKI (86 ans)	1 juil.
Pascal LACOCHÉ (63 ans)	1 juil.
Jacqueline HÉLUIN veuve QUÉRIO (99 ans)	3 juil.
Laurent PAREY (57 ans)	9 juil.
Monique JOUFFIN (90 ans)	20 juil.
Patrick VAUTRAIN (63 ans)	26 juil.
Micheline FICHTEN veuve MERLE (93 ans)	30 juil.
Yvonne BRIGHTON veuve HUSSON (95 ans)	1 août
Jean PORTE (80 ans)	1 août
Rudy SLONSKI (63 ans)	2 août
Régine ROUSSELLE épouse FAKES (73 ans)	3 août
Gisèle GACHET veuve JACQUEMART (93 ans)	5 août
Roberte DUMONT veuve BLONDET (91 ans)	6 août
Geneviève PINEAU veuve DUEZ (99 ans)	9 août
Maria LOPEZ MORENO veuve BERROCAL PEREZ (89 ans)	9 août
Huguette BOULBEN veuve GUÉRET (88 ans)	12 août
Jean-Charles JACOBÉE (83 ans)	18 août
Julienne DURAND veuve DURAND (97 ans)	19 août
Michel RIOU (79 ans)	27 août

La Santé mentale, l'affaire de tous ! Missions du Conseil Local de Santé Mentale du Val de la Nonette CLSM

La ville de Chantilly a souhaité renouveler son intérêt pour la prise en charge de la santé mentale, en signant la charte d'engagement du Conseil Local de Santé Mentale du Val de la Nonette le 23 juin dernier.

Le CLSM mène son action sur le territoire du Val de la Nonette (Chantilly, Pont-Sainte-Maxence et Senlis).

Le CLSM est une plateforme d'échange et de concertation ouverte aux élus locaux, aux professionnels de la psychiatrie, aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux, aux associations d'usagers et de la famille, à tous les acteurs locaux concernés (bailleurs, éducation, justice, police...). Ceci dans le

respect du secret professionnel et la confidentialité. Les missions du CLSM du Val de la Nonette visent à améliorer la prise en compte de la souffrance psychique et psychosociale relevant du handicap psychique sur le territoire, ainsi que la prévention, l'accès aux soins, le rétablissement et la déstigmatisation, en engageant la diversité des acteurs locaux. Le plan d'action du CLSM est validé par le Comité de Pilotage, présidé par les Présidents des CCAS des trois villes ainsi que de la Directrice adjointe de l'Agence Régionale de Santé, du Directeur du Centre Hospitalier Isarien CHI, mais aussi de toute institution concernée par la santé mentale qui souhaite s'y engager.

A vos agendas ! Les prochains rendez-vous sur le thème de la santé

. Samedi 1^{er} octobre à 17h en mairie, conférence du Professeur de médecine, Claire Paquet, "Alzheimer, parlons-en ! Les avancées sur la recherche mondiale", organisée par France Alzheimer Oise. Signature de la charte "Ville aidante Alzheimer", avec la mise en place d'un café des aidants et d'un atelier de sophrologie, réguliers sur la commune

. Samedi 26 novembre à 19h à l'espace Bouteiller, conférence théâtralisée de GAE CONSEIL, "Addictions et si on en parlait !"

. Vendredi 2 décembre à 20h à l'espace Bouteiller, journée internationale des personnes en situation de handicap organisée par le CCAS de Chantilly, "La vie du bon côté malgré tout" de la Compagnie "Entrées de jeu". Débat théâtral sur les difficultés au quotidien des personnes en situation de handicap

. Vendredi 2 et Samedi 3 décembre, Chantilly s'associe au TELETHON 2022 (programme à venir)

Éducation à la santé : le joli projet de l'école Paul Cezanne

L'équipe médicale et paramédicale (infirmières et diététicien) du service de diabétologie de l'Hôpital des Jockeys s'associe à la ville de Chantilly et à l'école Paul Cézanne pour l'animation, tout au long de l'année scolaire 2022/2023, de séances d'éducation à la santé autour des thèmes de l'équilibre alimentaire et de l'activité physique. Elles permettront à des élèves de CP et de CM1 d'élaborer un livre d'histoire illustré et une "boîte à goûter" sur le thème de la rencontre d'un jeune chasseur cueilleur avec la société actuelle.

L'autisme à Chantilly

La ville de Chantilly soutient les actions menées par les associations engagées sur l'autisme. Rappelons-nous du succès de la conférence "Autisme, parlons-en !", lors de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, le 2 avril dernier, organisée par l'Association de la Nouvelle Forge et la mairie. Un atelier de sensibilisation à l'autisme a eu lieu en juin pour les enfants de l'école Paul Cézanne par l'Association Entraide Autisme dans l'Oise. L'expérience sera renouvelée en octobre.

C'est nouveau le "Coupon sports-culture-Loisirs Créatifs" pour les personnes en situation de handicap

Des stages de théâtre, du sport, des activités culturelles adaptées pour les personnes en situation de handicap sont proposés par de nombreuses associations chantilliennes. Le CCAS de Chantilly vient de lancer un nouveau dispositif auprès des associations qui le souhaitent, pour prendre en charge une partie des frais d'inscription de leurs adhérents en situation de handicap, sous forme de coupons de réduction de 30 et 15 euros.

Renseignements au service social au 03 44 62 42 60



Les coupons "Chantilly sports-culture-loisirs créatifs" pour tous les Cantiliens en situation de handicap



A partir du 13 octobre de nouvelles animations pour les Seniors Cantiliens "Les jeudis des seniors"



Très joli succès de la 4^{ème} édition de la "Semaine bleue" à Chantilly

Quel bonheur d'avoir revu les sourires de tous les enfants retrouvant leur école, leur professeur des écoles, leurs camarades de classe, leurs ATSEM et le personnel de la Mairie dédié à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire !

Cette année une classe a été fermée à l'école Lefébure. C'est lié à une baisse de la natalité nationale particulièrement importante en Picardie. Maintenir une école avec une seule classe n'est bon ni pour les enfants, ni pour l'enseignant. Lors des conseils d'école, en accord avec les directrices, les représentants des parents d'élèves, a été actée la fusion des maternelles du Coq Chantant et de l'école Lefébure.

Pour accueillir à terme tous les enfants dans la même école nous allons entreprendre la rénovation complète de l'école maternelle du Coq Chantant. Le temps des travaux les élèves de PS et MS iront à l'école Lefébure, les GS seront accueillis à l'école élémentaire du Coq Chantant. Dans deux ans ils pourront tous rejoindre leur nouvelle école. L'unité de lieu, maternelle et élémentaire, cantine, périscolaire, facilitera la vie des parents, des enseignants et des personnels de la ville.

L'école Lefébure deviendra ensuite un lieu de vie pour les cantiliens, elle sera un tiers lieu pour les jeunes, la culture, les associations, les habitants du quartier.

La crise économique et environnementale nous oblige à repenser beaucoup d'usages. Des salles dans les écoles sont inutilisées et sont mises à disposition des associations hors temps scolaire. Les cantiliens sont demandeurs de vie sportive, culturelle, d'activités de bien-être, la mutualisation permet de répondre à cette demande pour un investissement minime.

Depuis de nombreuses années les enfants et le service aux familles sont notre priorité. Les parents sont actifs, travaillent souvent en Ile-de-France, ont des horaires décalés. Il est nécessaire de leur proposer des accueils périscolaires avec une large amplitude, des cantines accessibles, un accueil aux vacances pour les enfants du primaire.

Nous sommes fiers de la qualité du périscolaire proposé aux cantiliens et nous voulons la maintenir malgré la crise financière qui touche notamment les collectivités. L'accueil est sans réservation actuellement ce qui mobilise parfois du personnel inutilement. Nous demanderons aux parents de confirmer à deux semaines la présence de leurs enfants, le Portail des Familles et les capacités de connexion des parents le permettent aujourd'hui.

Il en sera de même pour la cantine. Nous ne connaissons les effectifs que le matin, chaque jour des repas sont livrés, payés et gaspillés. Là aussi la réservation permettra des économies conséquentes.

Nous sommes conscients de l'effort d'organisation et d'anticipation demandé aux familles. Adapter notre offre aux besoins doit nous permettre de contenir notre budget de fonctionnement et ainsi préserver notre capacité à investir.

Florence Brunet
Maire-Adjoint chargée du Scolaire
Groupe de la Majorité Passion Chantilly

Le commerce en pente douce

Cet été qui s'achève aura été celui de tous les records, mais aussi de toutes les angoisses. Aux épisodes caniculaires à répétition sont en effet venus s'ajouter des prévisions alarmistes sur les plans économique et social, générant des comportements de consommation pour le moins prudents pour ne pas dire rétifs. Dans un tel contexte, c'est à la collectivité d'exprimer toute son implication dans la défense et la mise en avant de son tissu commerçant. Et Chantilly ne devrait pas déroger à cette règle.

Mais la réalité est toute autre... Alors que les signes avant-coureurs de la crise sont déjà perceptibles, certains commerces ont déjà annoncé leur fermeture, et d'autres ne font pas mystère de leurs difficultés, ou, à tout le moins, d'une inquiétude croissante.

Pour enrayer cette spirale qui n'a rien de vertueux, il conviendrait de décréter la mobilisation municipale, car il en va de l'attractivité de la ville. Une attractivité aujourd'hui fléchissante, qui doit par ailleurs lutter contre une concurrence de nos voisines Lamorlaye et Gouvieux qui affichent leur volonté de supplanter Chantilly, et qui s'en donnent les moyens. Sans parler de la zone de Saint-Maximin...

Mais au lieu de cela, Chantilly reste la seule ville dont le centre-ville est payant et surveillé de très près. On tape sur les clients, on sanctionne les visiteurs, mais jamais on ne gère les flux et jamais on ne cherche de solutions un tant soit peu innovantes.

De même, la majorité annonce l'arrivée d'un manager de centre-ville depuis bientôt quatre ans. Chacun sait aujourd'hui l'importance de ces acteurs qui animent et coordonnent, initient et dynamisent. Mais on sait aujourd'hui qu'il n'y aura pas de manager, et il a même été décidé de redéployer les crédits... Mais pendant ce temps, que dire de l'incapacité de l'équipe municipale à accompagner l'implantation de nouveaux commerces au risque parfois d'entraver leur lancement...

A l'heure où il est demandé aux commerces d'éteindre leur devanture durant la nuit, puisse la municipalité enfin s'inquiéter de savoir s'ils la rallumeront au petit matin...

Xavier Boulet
Bénédicte Goualin
Nathalie Schuhmacher
Thierry Marbach
Le Groupe Oser Chantilly
contact@oser-chantilly.fr

Hommage à une femme de conviction

Il y a quelques jours, Madame Pascale Bafoil nous a quittés à 59 ans.

Je choisis de lui rendre ici hommage pour souligner son engagement, les combats qui ont été les siens, comme autant de valeurs qu'elle avait choisi de défendre parce qu'elles étaient au cœur de sa vie.

Pour les Cantiliens, les commerçants, les visiteurs, retracer son parcours, c'est comprendre ce qui l'avait motivée à conquérir un mandat d'élue dans cette ville -connue pour voter majoritairement à droite- aucun débat ne devant être, selon elle, qualifié d'inutile ou perdu d'avance. Pascale Bafoil évolue aux côtés de Fabrice Dalongeville, maire d'Auger-Saint-Vincent et à l'époque responsable dans l'Oise du Parti Radical de Gauche.

Avant d'être élue locale, elle exerce un mandat associatif dans la région Picardie d'alors, se voyant confier la vice-présidence d'une association connue pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme.

Pour elle, il est de son devoir d'"éveiller, voire de réveiller" les consciences individuelles, et cette quête de fraternité doit se conquérir dans la recherche quotidienne de l'égalité. Ce devoir trouve écho et cohérence dans ses croyances personnelles. Elle s'impose donc naturellement comme représentante du PRG dans la liste de l'élection municipale menée par le socialiste Dominique Louis-dit-trieau en 2008, en 2014 : en quatrième place, elle décroche ce mandat de la République qu'elle exerce sans éclat de voix, mais avec fermeté, affirmant ses idées y compris au sein de son groupe municipal. Elle avait particulièrement à cœur la bienveillance et l'écoute, deux qualités dont elle faisait preuve dans ses fonctions politiques.

Discrète, mais tenace, il faut, selon elle, "faire plus que plaire". Un mandat n'est utile que si l'on y défend ce qu'on pense être juste.

Je lui dois mon engagement politique local.

Après trois années passées au conseil municipal et à la commission Sports, Pascale Bafoil se retire... se consacrant à son métier d'auxiliaire de vie dans de nombreux foyers de ce secteur géographique où ses qualités humaines sont appréciées et aujourd'hui regrettées.

Pierre-Étienne Bouchet
Groupe "Chantilly plurielle"
06.03.27.53.71
pe559@live.fr

SORTIR à CHANTILLY

octobre

Les rendez-vous d'Art et d'Histoire

- . Samedi 15 oct. à 10h, "Le quartier de Verdun"
- . Samedi 15 oct. à 15h, "Le quartier du Coq Chantant"
- . Dimanche 16 oct. à 15h, "Les vitraux de François Chigot à Notre-Dame"
- . Dimanche 23 oct. à 10h, "La forêt de Chantilly"
- . Dimanche 30 oct. à 15h, "Chantilly en flânant"

Réservation Office de tourisme : 03 44 67 37 37

Samedi 15 octobre

- . 17h30 Conférence de l'Université pour tous « La défaite de 1940, une défaite pas si étrange » par Philippe Papet, docteur en histoire, professeur agrégé, salle des Conférences
- . 20h Loto du Comité des Fêtes Espace Bouteiller

A partir du 15 octobre

"En novembre, Chantilly célèbre Marcel Proust !"
Lectures à voix haute, conférences, création théâtrale... à la médiathèque et au Centre culturel
Programme complet sur www.ville-chantilly.fr

Du 22 octobre au 6 novembre

"La forêt d'Halloween" tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 17h, animations 15h30 en semaine et à 15h et 16h le week-end et jours fériés Le Potager des Princes

26 et 30 octobre

Réunions de Courses

Samedi 29 octobre

14h "Repair café", dépanner plutôt que jeter ! Espace Bouteiller

novembre

Mardi 1^{er} novembre

Hommage aux anciens maires de Chantilly
. 10h Cimetière Saint Pierre
. 10h30 Cimetière du Bois Bourillon
. 11h Messe en l'église Notre Dame de Chantilly

Les 2, 15, 18, 24 et 26 novembre

Réunions de Courses

Dimanche 6 novembre

. 14h30 Thé dansant organisé par le Comité des Fêtes Espace Bouteiller

Les rendez-vous d'Art et d'Histoire

Dimanche 6 nov. à 15h, "L'église Notre-Dame"
Vendredi 11 nov. à 15h, "Chantilly pendant la Grande Guerre"
Samedi 12 nov. à 10h, "Le quartier du Bois-Saint-Denis"
Samedi 12 et dimanche 27 nov. à 15h, "Le musée de la dentelle"
Dimanche 13 nov. à 15h, "Lieux de mémoire"
Dimanche 20 nov. à 15h, "La grande glacière"
Réservation Office de tourisme : 03 44 67 37 37

Les mercredis de la Médiathèque

. 9 nov. à 16h30 : Découverte sonore (+ de 3 ans)
. 16 nov. à 16h30 : L'heure du conte (+ de 3 ans)
. 23 nov. à 16h30 : English story time (+ de 3 ans)
Sur réservation au 03 44 57 20 56

Vendredi 11 novembre

Célébration de l'Armistice du 11 novembre
9h30 Hommage aux militaires morts pour la France Cimetière Saint Pierre
10h Hommage aux militaires morts pour la France Cimetière Bourillon
10h30 Hommage au Maréchal Joffre Statue du Maréchal Joffre
10h40 Cérémonie au Monument aux Morts
Le dimanche 13 novembre à 11h messe du Souvenir en l'église Notre-Dame

Dimanche 13 novembre

10h45 Dans le cadre du "Ciné p'tit déj", le cinéma présente "Un hérisson dans la neige" Cinéma Elysée

Mercredi 16 novembre

20h15, le cinéma Elysée propose, en partenariat avec l'Opéra National de Paris, le ballet "Un anniversaire de diamant"

Mercredi 17 novembre

. 20h Conférence du Valois Monarchique "Lexil et le retour en grâce du Prince de Condé" par Xavier Le Person, maître de conférences à La Sorbonne en mairie

Samedi 19 novembre

. 10h Course "Mois sans tabac" Petite pelouse
. Ateliers Mots croisés animés par Jean Chalvin (de 10h30 à 12h : pour les débutants - De 14h30 à 16h : pour les experts, sur réservation au 03 44 57 20 56) Médiathèque
. 15h Conférence ASCE "Henri d'Orléans, duc d'Aumale, prince des bibliophiles" par Mme Marie-Pierre Dion, conservateur général des bibliothèques, chargé du patrimoine écrit du musée Condé salle des conférences
. 16h30 Concert "Nos adhérents live à la bib", artistes invités : Yann Gablin et Anne Chevalier Médiathèque

Samedi 19 et dimanche 20 novembre

Braderie de Noël de la Croix Rouge (samedi : 10h-12h - dimanche : 10h-12h/14h-18h) Espace Bouteiller

Dimanche 20 novembre

16h30 Concert du Chœur philharmonique de l'Unesco, artiste pour la paix Dôme des Grandes Ecuries

Samedi 26 novembre

. 10h à 18h Kermesse de Noël de St Peter's Espace Bouteiller
. 17h30 Conférence UPTC "Léonard de Vinci : la peinture comme miroir du monde" par Nathalie NOLDE, diplômée d'études supérieures de l'Ecole du Louvre en mairie
. 19h Conférence théâtralisée de GAE CONSEIL, "Addictions et si on en parlait !" Espace Bouteiller

Direction générale des Finances Publiques

Un accueil de proximité est proposé aux usagers à compter du 6 octobre prochain.
Cette permanence sera assurée dans les locaux de la mairie, 11 avenue Joffre, tous les jeudis de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h.
Pour répondre à l'ensemble de vos questions concernant vos déclarations de revenus, le paiement de vos impôts ou factures de cantines, vous pouvez prendre rendez-vous et ne pas vous déplacer soit en vous rendant sur le site www.impots.gouv.fr, notamment pour payer en ligne soit en appelant le 03 44 64 43 00.

Jumelage Chantilly-Epsom, 25 ans d'amitié !

En ce temps de deuil pour nos amis britanniques auquel nous nous associons, retour sur le week-end du 4 au 6 juin 2022 où nous avons répondu à l'invitation d'Epsom et vécu à l'unisson des célébrations du Jubilé et vécu à l'unisson des célébrations du Jubilé de Diamant de la reine Elisabeth II.

Notre délégation a été chaleureusement accueillie autour d'une coupe de champagne afin de regarder le derby sur grand écran. Ce fut aussi l'occasion de se remémorer 25 ans de jumelage grâce aux panneaux de photos et coupures d'articles. Que de bons souvenirs !

Le dimanche, nous nous sommes plongés dans le riche passé hippique d'Epsom, avec la visite de l'écurie de Pat Phelan à Ermyn Lodge, puis the Durdans et son magnifique manège couvert de 1881, toujours en activité et depuis classé. L'historienne Catherine Baldock nous a accompagnés vers les tombes des cracks. On n'oublie jamais les vainqueurs, qui possèdent leur Hall of Fame sur la place du Marché ! Ainsi nous avons inauguré la plaque de Sea Bird, le seul cheval français à avoir gagné le derby en 1965.

L'après-midi, les obligations officielles ont repris dans le parc par la plantation d'un chêne Quercus Europa commémorant les 25 ans ainsi que le jubilé. On pouvait y voir également un symbole fort de l'attachement d'Epsom à ses racines européennes. Clive Woodbridge, maire d'Epsom et Ewell ainsi que Bénédicte de Cacqueray, adjointe au Maire, ont prononcé des discours célébrant notre amitié et affirmant la volonté d'ouvrir le jumelage aux jeunes de nos deux villes.



Dernière visite d'une journée bien remplie, une halte dans le quartier des anciens hôpitaux psychiatriques Horton pour admirer la superbe réhabilitation de la chapelle en centre culturel.

Nous remercions Clive Woodbridge pour sa présence à nos côtés, Nigel Collin et Diana Deavin Présidente et vice-présidente de l'association de jumelage, les conseillers municipaux ainsi que les bénévoles et les familles d'accueil qui nous ont organisé un si beau week-end.

Rendez-vous est pris pour fêter le 30^{ème} anniversaire à Chantilly.

Retrouvez-nous sur

